

Nos **formations** en
SÉCURITÉ INCENDIE



PROTECTION INCENDIE

Votre sécurité... Notre priorité

> www.adi-incendie.fr

QUELLES SONT VOS OBLIGATIONS ?

Obligatoire
1 fois
/an

Code du travail

Art. L.412-1

Le chef d'établissement doit prendre toutes **les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé** de tous les employés présents dans son établissement. Cela comprend par conséquent **les formations incendie**, à l'évacuation et au secourisme.

Art. L.4141-2

Tout chef d'établissement est tenu d'organiser **une formation pratique et appropriée en matière de sécurité**, au bénéfice des travailleurs qu'il embauche, ceux qui changent de poste de travail ou technique, des travailleurs liés par un contrat de travail temporaire en application des articles L.124-2 & L.124-2-1.



3/4

Des entreprises ne reprennent pas leurs activités après un incendie



X2

Nombre d'incendies domestiques en 20 ans



10 000

Blessés par an



800

Morts/an



75%

Décès dus à l'intoxication par la fumée



70%

Des incendies mortels ont lieu la nuit



Nos engagements

FORMATIONS EN SÉCURITÉ INCENDIE

- Nous vous proposons des formations personnalisées et adaptées à votre activité.
- Nous sensibilisons vos salariés aux risques et dangers liés à la sécurité, afin d'optimiser la qualité de la sécurité de votre entreprise.



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître les moyens de luttés adaptés
- Apprendre les bons réflexes
- Manipuler les différents moyens d'extinctions
- Acquérir les conduites à tenir



Nos solutions

- Manipulation des extincteurs
- Équipier de 1^{ère} intervention
- Équipier de 2^{nde} intervention
- Port de l'appareil respiratoire

NOS PLUS

- Nos formateurs sont des professionnels de la sécurité.
- Outils pédagogiques adaptés
- Un organisme de proximité à votre service





PROTECTION INCENDIE

EXPÉRIENCE
reconnue depuis

1987



6 agences en région PACA

Besoin d'un devis de formation en sécurité incendie ?
N'hésitez pas à contacter votre agence ADI :

ADI SIX FOURS

ZA des Playes
431 Rue du commerce
83140 SIX FOURS LES PLAGES

☎ 04 94 10 57 10

ADI MARSEILLE

ZA la Valentine
4, Montée du Cdt de Robien
13925 MARSEILLE Cedex 11

☎ 04 91 35 72 50

ADI FRÉJUS

128, Via Nova - ZI Le Capitou
Pôle d'Excellence Jean-Louis
83600 FREJUS

☎ 04 98 12 71 61

ADI AVIGNON

173, Avenue du Grand Gigognan
ZI La Courtine
84000 AVIGNON

☎ 04 90 82 61 17

ADI NICE

Le Royal Center
2040, Route Nationale 7
06270 VILLENEUVE LOUBET

☎ 04 92 08 05 45

ADI GAP

810 Avenue François Mitterrand
05230 LA BATIE-NEUVE

☎ 04 92 49 67 08

